

380 Bd de la Paix  
64000 PAU  
☎ 05.59.32.81.20



www.autoecoleduparc.com

E-mail : [contact@autoecole-parc.fr](mailto:contact@autoecole-parc.fr)

Chemin des Trois Ponts  
64230 LESCAR  
☎ 05.59.98.01.80

## Programme de formation à la catégorie BE du permis de conduire

### 1) Préambule

La catégorie BE du permis de conduire permet de :

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC, auquel est attelée une remorque de moins de 3,5 tonnes, et dont le poids total de l'ensemble véhicule tracteur et remorque est inférieur à 7 tonnes de PTAC.

### 2) Les enjeux de la formation

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de véhicule est une démarche éducative exigeante, votre formateur va vous guider dans votre progression.

### 3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

**AUTO ECOLE DU PARC**  
380 Bd de la Paix 64000 PAU  
Tél. : 05.59.32.81.20  
Fax : 05.59.32.07.43

SIRET : 324 289 883 000 47

Code TVA : FR 13 32 42 89 883

Code APE : 8553Z

Agrément Préfectoral : E 02 064 08 140

« Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 72 64 03322 64 auprès du Préfet de région Aquitaine »

Gérant : Jean Marc DUFAU

Responsable des relations avec les élèves : Annie DUFAU

### 4) Les pré-requis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être titulaire de l'épreuve théorique générale depuis moins de 5 ans.

380 Bd de la Paix  
64000 PAU  
☎ 05.59.32.81.20



E-mail : [contact@autoecole-parc.fr](mailto:contact@autoecole-parc.fr)

Chemin des Trois Ponts  
64230 LESCAR  
☎ 05.59.98.01.80

## 5) Le public visé

Toute personne titulaire de la catégorie B du permis de conduire. Durée maximale 5 ans

## 6) Les objectifs de la formation

### Une formation pratique : durée : 20h

#### ▪ Formation hors circulation

##### A) Vérifications courantes de sécurité

L'objectif des vérifications courantes de sécurité est de s'assurer que le candidat est apte à procéder aux contrôles et vérifications de son véhicule (ou ensemble de véhicules) avant le départ en circulation.

##### B) Un attelage dételage

##### C) Formation théorique

Posséder les connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.

##### D) Un exercice de maniabilité.

L'exercice consiste en une marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant, au terme de laquelle le candidat doit effectuer, selon le tirage au sort et la catégorie concernée, un arrêt de précision (axe de l'essieu arrière de la remorque sur la zone blanche matérialisée), ou un stationnement dans une zone matérialisée.

#### ▪ Formation en circulation

La formation se déroule sur des itinéraires variés.

Le candidat doit notamment :

- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule

## 1. Les épreuves d'examen

### L'épreuve pratique

- Une épreuve hors circulation avec interrogation écrite et orale pour les permis E(C) et E(D) + vérifications de sécurité, dételage, attelage, manœuvres, et une interrogation uniquement orale pour le permis E(B) + vérifications de sécurité, dételage, attelage, manœuvres ;
- Une épreuve en circulation, si la première épreuve s'est conclue positivement.